

Certificat en gestion des ressources humaines

Cours obligatoires (33 crédits) :

| | |
|----------|--|
| ADM 1500 | Introduction à la gestion des affaires |
| ADM 1740 | Comptabilité financière |
| ADM 2736 | Comportement organisationnel |
| ADM 2737 | Gestion des ressources humaines |
| ADM 2741 | Comptabilité de gestion |
| ADM 3733 | Dotation des organisations |
| ADM 3734 | Relations industrielles |
| ADM 3737 | Administration de la rémunération |
| ADM 4736 | Santé et sécurité au travail |
| ADM 4738 | Formation et développement internationaux pour la durabilité |
| ADM 4739 | Planification stratégique des ressources humaines |

Préalables :

| |
|---|
| ADM 1500 ou ADM 1700 |
| ADM 1500 ou ADM 1700 |
| ADM 2736 |
| ADM 1740 |
| ADM 2737 |
| ADM 2737 |
| ADM 2737 |
| ADM 2737 |
| ADM 2737 |
| ADM 2737 |
| ADM 3733 et ADM3734, concomitant ADM 4738 |

CERTIFICATS DU PREMIER CYCLE

L'École de gestion Telfer offre des programmes menant au **certificat en Gestion** et au **certificat en Gestion des ressources humaines**. Le but de ces programmes est de procurer des connaissances en gestion à ceux qui travaillent dans le secteur privé ou public qui poursuivent ou désirent poursuivre une carrière en gestion.

Les programmes de certificat sont des **programmes à temps partiel**; les cours ne peuvent être suivis à temps complet à moins de pouvoir respecter tous les préalables. Les candidats font demande d'admission grâce au formulaire [Demande d'admission - Études de 1er cycle](#).

Conditions générales d'admission

1. Les candidats postulant l'admission à un de ces programmes doivent posséder de l'expérience professionnelle (un minimum de deux années consécutives à temps complet d'expérience de travail pertinente) et doivent fournir un curriculum vitae détaillé avec leur demande. Ce document jouera un rôle important dans la décision prise à l'égard de l'admission du candidat.
2. Les conditions d'admissions s'appliquent aussi aux programmes de certificat; toutefois, les candidats ne sont pas tenus d'avoir terminé les cours de mathématiques de 12e année (niveau 4U).

Conditions d'obtention d'un certificat

Afin d'obtenir un des certificats de l'École de gestion Telfer, tout étudiant doit :

1. Être admis et inscrit à un des deux programmes de l'École Telfer.
2. Avoir réussi tous les cours du programme avec une note de D ou plus.
3. Avoir une moyenne pondérée cumulative d'au moins 3,5 sur l'ensemble des cours de son programme, suivis à l'Université d'Ottawa.
4. S'inscrire officiellement pour recevoir son certificat avant la date d'échéance prescrite par le Service du registraire.

Notes :

- Les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat de l'Université ne peuvent recevoir un certificat uniquement sur la base des cours de leur baccalauréat, même s'ils satisfont aux exigences du programme de certificat.
- Les étudiants peuvent recevoir des équivalences ou crédits retenus lorsqu'ils sont admis au programme de certificat. Ce nombre de crédits n'excède jamais la moitié des cours du programme, c'est-à-dire un maximum de 15 crédits. Aucune équivalence ne sera accordée pour des cours complétés il y a plus de 6 ans.



VOTRE LIEN AVEC CE QUI COMPTE — CONNECTS YOU TO WHAT MATTERS

La description et l'horaire des cours sont disponibles à l'adresse www.horaire.uOttawa.ca.